

son travail, pourvoyait à tous ses besoins et à ceux des pauvres, disait : Je ne me souviens pas d'avoir jamais en travail détourné mon esprit de la pensée de Dieu (1).

Tous ces exemples doivent nous porter à l'amour du travail, selon nos forces, notre capacité et les ordres de notre supérieur. Ceux qui dans les communautés sont employés aux offices domestiques et au travail manuel doivent, d'après l'exemple de ces saints Religieux, remplir leur emploi avec grand soin, non comme des serviteurs séculiers, mais comme des serviteurs de Dieu et de vrais Religieux, avec un esprit intérieur, des intentions saintes, en élevant comme les anciens leur cœur à Dieu, en lui offrant leur ouvrage, en récitant quelques versets des psaumes, en méditant quelque parole de l'Écriture. Ils doivent se proposer pour modèle saint Joseph, la sainte Vierge, et encore plus Notre-Seigneur dans leurs occupations extérieures, s'unir à eux afin que toutes leurs actions soient des actions de grâce, de salut et de perfection.

CHAPITRE V.

TROISIÈME PRINCIPE. L'ESPRIT SOCIABLE.

Saint Bernard nous dit que pour bien vivre en communauté, outre un esprit d'ordre, il faut encore avoir un esprit *sociable* : « Il faut vous appliquer à aimer vos frères et à mériter leur amour ; il faut vous montrer doux et affable, supporter, je ne dis pas avec patience,

(1) Non memini me unquam animo à Deo meo recessisse. *Apud Rosweyd. lib. 8. cap. 113.*

mais de bon cœur, les défauts de l'esprit et du corps (1). Toutes les conditions dont parle saint Bernard sont sans doute nécessaires à l'esprit sociable, mais nous en ajouterons quelques autres.

D'abord, pour bien vivre en communauté, il faut savoir accommoder son humeur à celle des autres, et pour cela céder quelque chose. Revenons à la comparaison de saint Paul : *Comme il y a plusieurs membres dans un seul corps, et que les membres n'ont pas les mêmes fonctions ; ainsi nous sommes un même corps en Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres les uns des autres* (2). Or, si les membres voulaient tous être de la même force et de la même grosseur, il leur serait difficile de s'ajuster ensemble, de s'aider et de soutenir le corps : il faut que les uns soient plus grands, les autres plus petits ; les uns droits, les autres obliques : par cette admirable condescendance qu'ils ont les uns pour les autres, les uns se plient, et les autres se tiennent fermes ; les uns s'abaissent, les autres se relèvent ; les uns s'avancent, les autres se retirent ; par ce moyen le corps fait toutes les fonctions qui sont nécessaires à la vie.

Dans une communauté nous sommes les membres les uns des autres : sans cet esprit de condescendance mutuelle ; si nous ne savons pas céder quelque partie de notre droit, retrancher quelque chose de nos commodités, nous accommoder à l'humeur des autres, à leurs manières, nous cessons alors d'être membres. La raison en est bien simple : dans une communauté les esprits

(1) Sociabiliter... Ut studeas amari et amare, blandum te et affabilem exhibere, supportare non solum patienter, sed et libenter infirmitates fratrum tuorum, tam morum quam corporum. *Serm. 1. cit. in festo SS. Apostol. Petri et Pauli.*

(2) Sicut in uno corpore multa membra habemus ; omnia autem membra non eundem actum habent : ita multi unum corpus sumus in Christo ; singuli autem alter alterius membra. *Rom. 12. 4.*

sont fort différens, les caractères divers; il y a de plus une grande variété d'emplois; si au milieu de cette grande diversité, chacun veut tenir ferme, ne se relâcher en rien, tout avoir sans rien donner, tout obtenir sans rien accorder, il est certain qu'il ne peut point y avoir d'union, et qu'on ne peut rien faire. Si les caractères sanguins, bilieux, mélancoliques, phlegmatiques, ayant à agir ensemble, ne veulent suivre que leur inclination naturelle, sans rien céder, il n'y aura jamais accord. Quand les rois veulent conclure un traité de paix, il faut toujours qu'ils cèdent quelque chose de leurs prétentions.

Le Saint-Esprit veut que dans les choses bonnes on n'agisse pas à la rigueur: *Ne soyez pas trop juste*, dit le Sage (1). Il en est des esprits comme des habits; il ne faut pas qu'ils soient trop serrés pour être commodes; un gant n'en est pas meilleur parce qu'on n'y peut mettre la main, il vaut mieux qu'il soit un peu large. Si les esprits sont si justes qu'ils ne donnent rien à l'infirmité humaine, s'ils ne se prêtent pas un peu, ils ne sont pas propres à vivre avec les hommes. Si vous voyez un homme sévère et rigoureux pour les fautes de ses frères, qui ne veuille pas pardonner une parole qui échappe, une certaine pesanteur de caractère, soyez sûr, dit saint Jérôme, que cet homme est plus juste qu'il ne doit (2). Oh! combien de choses il ne faut pas voir, disait au cinquième siècle Ferrand, diacre de Carthage! combien que l'on doit supporter! combien qu'il ne faut toucher que légèrement! Il en est beaucoup qu'il faut accorder aux intercessions des prêtres, c'est ce que fera celui qui aura compris le sens de ces paroles: *Ne soyez pas trop juste.*

(1) Noli esse justus multum. *Ecl. 7. 17.*

(2) Si quem rigidum et truem ad omnia fratrum peccata conspexeris, ut nec in sermone peccanti, neque propter naturalem interdum pigritiam moranti det veniam, hunc scito plus justum esse, quam justum est. *In illum locum Ecclesiastæ.*

Quand il s'agit de punir celui qui a péché, que la piété fasse retentir ces paroles aux oreilles intérieures du Juge: *Ne soyez pas trop juste, ne passez pas les bornes d'une douce justice qui a pitié des infirmités humaines; soyez justes pour corriger ces esprits brouillons qui inquiètent les autres; ne le soyez pas trop pour consoler les ames timides, soyez patients envers tous (1).* Ainsi il ne faut pas être trop juste pour demander les choses bonnes qui nous sont dûes; il ne faut pas une trop grande sévérité; mais il faut que tout soit tempéré par la sagesse et la charité; il faut avoir de la patience envers tous, et un esprit doux et accommodant.

Saint Paul connaissait admirablement ce secret, puisqu'il écrivait aux Corinthiens: *Je me suis fait tout à tous, j'ai pris toutes les formes, pour les gagner tous à Jésus-Christ et les sauver (2).* Il leur dit ensuite: *Prenez garde d'offenser les Juifs, ou les Gentils, ou les Fidèles; quant à moi je cherche à plaire à tous, je ne cherche point mes intérêts mais les leurs, afin de pouvoir les aider dans leur salut (3).* Il avait dit auparavant: *Si manger de la chair scandalise mon frère, je n'en mangerai jamais, pour ne pas le scandaliser, pour descendre à sa faiblesse et ne pas fatiguer son esprit (4).*

(1) O quanta dissimulanda sunt, quanta toleranda, quanta leviter attingenda, quanta Sacerdotum intercessionibus concedenda ab illo qui sapienter audiet, Noli esse multum justus; dum reo supplicia inferuntur, interioribus auribus pietas dicat, noli esse multum justus, esto justus ut corripias inquietos; noli esse multum justus, ut consoleris pusillanimes, et patients sis ad omnes. *Tom. 5. Biblioth. Patrum Reg. 6. paran. ad Reg. Comit.*

(2) Omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos. *1. Cor. 9. 22.*

(3) Sine offensione estote Judæis et Gentibus et Ecclesiæ Dei, sicut et ego per omnia omnibus placeo, non quaerens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salvi fiant. *Cap. 10. 32.*

(4) Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem. *1. Cor. 8. 13.*

Notre-Seigneur a bien plus fait encore ; pendant les trois dernières années de sa vie, il a toujours montré la plus excessive bonté envers ses Apôtres, hommes rudes et grossiers, qui n'avaient pas encore reçu la grâce du Saint-Esprit ; il en agissait de même avec ceux avec lesquels il conversait, ou, pour tout dire en un mot, sa vie entière n'a été qu'un grand acte de condescendance et de compassion pour nos faiblesses. C'est pour cela que les Saints Pères appellent le mystère de l'Incarnation *condescendance*, parce que dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles, dans tout ce qu'il a fait et enduré pour nous, Notre-Seigneur a toujours montré la plus grande condescendance pour nos faiblesses et nos misères. Le Seigneur de l'univers, dit saint Athanase, est venu sur la terre, a vécu parmi les hommes en s'abaissant et s'accommodant à leurs infirmités, jusqu'à les prendre lui-même pour les en délivrer (1). Pour faire mourir la mort, dit saint Augustin, Jésus-Christ a pris la mort et s'en est revêtu ; car la mort ne pouvait mourir que par la vie : comme l'amertume ne peut être détruite que par la douceur, le froid par la chaleur, de même la mort ne pouvait être vaincue que par la vie (2) ; nous devons comprendre par-là que la mauvaise humeur ne peut céder qu'à l'humeur douce et condescendante.

Il faut bien alors céder quelque chose de son droit, comme tout homme de bien le fait volontiers, et comme Notre-Seigneur nous l'a appris dans tous les mystères de sa vie et de sa mort, où il a tant fait pour notre salut. Imitons son exemple par amour pour lui ; cédon, puisqu'il a cédé par amour pour nous dans des choses bien plus importantes. C'est une erreur bien grossière de ne vouloir

(1) Athanas. lib. de Inc.

(2) Ut occideret mortem vestitus est morte : non potuit mors mori nisi in vita. Non moritur amaritudo nisi in dulcedine, non moritur frigus nisi in calore, non est mortua mors nisi in vita. *Aug. homil. 25. ex 50.*

pas le faire et d'exiger tout ce qui nous est dû avec une stricte rigueur.

Malgré cela, il est dans les communautés, des esprits tellement faits qu'ils ont grande difficulté à s'accommoder avec ceux avec lesquels ils vivent ; ils semblent n'être pas faits comme les autres : ils condamnent ce que les autres approuvent, et approuvent ce que les autres condamnent ; jamais ils ne peuvent avoir le même sentiment que leurs frères. Ce sont des esprits dominans et absolus qui, sans avoir aucune autorité, veulent tout emporter, que tout leur cède, que rien ne les contrarie, qui s'établissent les juges et les arbitres de tout ce que l'on propose, qui veulent faire passer leur opinion pour un arrêt sans appel, qui trouvent à redire à tout. Ce sont des esprits qui suivent en tout l'impétuosité de leur nature, la pente de leur inclination, qui font tout par humeur et n'agissent presque jamais avec calme et raison.

Ces personnes sont dans cette malheureuse position, ou par leur caractère naturel, qu'elles n'ont pas corrigé de bonne heure, dont elles sont devenues esclaves, sans presque pouvoir secouer le joug, ou d'un esprit d'intérêt ; et quelquefois des deux choses ensemble. Quand l'esprit d'intérêt se joint à la mauvaise humeur, une communauté a bien à souffrir, il y jettera souvent le trouble, et y causera de terribles ravages. Ces personnes sont bien peu propres à la vie sociale, où tout doit se faire de concert et avec la plus parfaite intelligence entre tous les membres. Quoique dans la musique tous les tons soient différens, ils ne laissent pas de causer une douce mélodie quand ils sont d'accord ; de même dans une communauté, quoique les caractères soient différens, que ce serait trop exiger de vouloir une uniformité parfaite, ils doivent cependant, malgré la diversité, former une agréable harmonie. C'est dans ce sens qu'Euriphame le Pythago-

ricien disait dans Stobée que la vie des hommes devait être semblable à une harpe (1).

Il faut donc que celui qui veut vivre en communauté s'accommode aux différens caractères, qu'il soit plein de condescendance, qu'il sache plier suivant les circonstances, non-seulement en quelque chose, mais en tout. Suivant l'exemple et les paroles de saint Paul : *Je cherche à plaire en tout à tous* (2); mais il faut bien comprendre en tout où il n'y a pas péché, et quand il est seulement question de faire plaisir à son frère, en lui accordant ce qu'il demande; alors c'est sagesse, prudence et vertu de le faire; et un esprit bien né, fait pour vivre avec les hommes, doit en agir ainsi.

Mais quand il est question de péché, de l'offense de Dieu, il n'y a point de ménagemens à garder, toutes les condescendances sont mauvaises et défendues, toutes les complaisances vicieuses. C'est dans ce sens que saint Paul qui prenait tant de soin de plaire aux hommes, quand il s'agissait des intérêts de Jésus-Christ, disait, quand il voyait ces intérêts blessés : *Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ* (3): Je ne puis avoir aucune complaisance, lorsque Dieu est offensé; pour tout le reste je m'oublie et fais ce que les autres désirent de moi.

Il est dans les communautés des esprits qui se rendent trop facilement aux volontés des autres, qui se laissent entraîner par une lâche complaisance, qui ne sauraient résister quand on leur demande une chose qui n'est pas bonne, qu'il est question de transgresser une règle, de donner quelque atteinte à un vœu. Ces personnes entrent par faiblesse dans les intrigues, les partis, ne sauraient

(1) Lib. de vita.

(2) Ego per omnia omnibus placeo. 1. Cor. 10. 32.

(3) Si hominibus placerem, Christi servus non essem. Galat. 1. 10.

soutenir l'innocence injustement blâmée, écoutent les plaintes et les murmures contre les supérieurs, prennent les sentimens de ceux qu'elles aiment, qui viennent faire des confidences. Il faut savoir plaire aux hommes sans déplaire à Dieu. C'est ainsi qu'en agissait le bienheureux Jor-dain, second général de l'ordre de Saint-Dominique, qui disait: Si j'avais étudié une science autant que j'ai étudié ces paroles de saint Paul : *Je me suis fait tout à tous* (1); je serais un docteur consommé. J'ai cherché pendant toute ma vie à m'accommoder avec tous : je suis soldat avec le soldat, noble avec le noble, simple avec le simple, pour les gagner tous à Dieu, veillant cependant avec soin à ne pas me perdre moi-même.

§ I.

De la vie commune.

Le mot de saint Bernard : *Esprit sociable* (2), a encore une autre signification. Il faut la vie commune, c'est-à-dire, que lorsqu'on est en communauté, pour y être comme il convient, il faut faire comme les autres, être traité, logé, vêtu, nourri comme les autres, n'avoir rien de particulier et qui ressente la singularité; car les singularités sont diamétralement opposées à la vie de communauté, comme le mot même l'exprime. Aller seul n'est pas aller avec les autres. Entrons dans quelques détails sur une matière si importante pour les communautés.

Le Religieux doit apporter tous ses soins et faire tous ses efforts pour se plier en tout à la manière de vivre des autres, et suivre la communauté; il ne faut aucune particularité. Saint Bernard, parlant des trois veilles que gardaient les bergers lorsque l'ange leur apparut pour leur

(1) Omnibus omnia factus sum.

(2) Sociabiliter.

annoncer la naissance du Sauveur, dit « Il faut que nous
« passions la nuit de cette vie à garder continuellement
« le troupeau de nos pensées et de nos actions, afin que
« si le Seigneur vient à la première, à la seconde, ou à
« la troisième veille, il nous trouve vigilans, et condui-
« sant avec prudence notre troupeau. Or, la première
« de ces veilles c'est la droiture de vos œuvres, la fidé-
« lité à la règle que vous avez solennellement embrassée ;
« agissez de manière à ne pas passer les bornes que
« vos pères ont posées, ne vous détournes pas de vos
« exercices, n'allez ni à droite ni à gauche, suivez tou-
« jours le chemin battu par les autres (1). »

Cette manière de vivre en communauté est la seule
bonne et parfaite. La perfection la plus assurée du Reli-
gieux, dit saint Bonaventure, est de faire parfaitement
les choses communes et ordinaires de la maison (2) ;
parce que le Religieux vit en communauté pour vivre en
commun, faire comme les autres, et non pour se singula-
riser. Toute partie qui ne s'ajuste pas au tout, dit saint
Augustin, est difforme (3) ; elle cesse alors d'être partie,
car la nature et la fin de la partie est de servir au tout ;
il faut donc nécessairement qu'elle s'unisse aux autres par-
ties, pour contribuer toutes ensemble au bien du tout.

D'ailleurs ces singularités causent de grands dommages
à la communauté. Le Religieux qui ne s'assujétit pas aux
observances de la maison lui fait grand tort (4) ; parce
qu'il lui ôte ce qui la soutient ; elle ne peut alors que tom-

(1) Est rectitudo operis, ut ad hanc, quam jurasti, regulam, omnem
vitam exæquare coneris, nec transgrediaris terminos, quos posuerunt pa-
tres tui in omnibus vitæ et vitæ hujus exercitiis, non declinans neque ad
dextram neque ad sinistram. *Serm. 3. in vigil. Nat.*

(2) Optima Religiosi perfectio est perfectè communia quæque conven-
tualia servare. *In Speculo 1. p. c. 2.*

(3) Turpis omnis pars est suo universo non congruens. *Lib. 2. Confess.*
cap. 8.

(4) Hic religionem offendit qui religionis violat instituta.

ber. Je sais bien que les vœux sont la partie principale
de l'édifice ; mais si par vos singularités vous tirez une
Pierre, demain une autre, les parties principales, les
vœux tomberont bientôt en ruine. Saint Bernard dit en
parlant de la procession qui se fait le jour de la Chan-
deleur, où l'on va deux à deux : « c'est pour nous apprendre
« à estimer et à aimer la charité fraternelle et la vie so-
« ciale que Notre-Seigneur envoya ses disciples deux à
« deux. Celui qui, dans une procession, veut aller seul,
« la trouble et y porte le désordre ; ceux qui, dans une
« communauté, font bande à part, s'écartent des autres,
« tiennent plutôt de l'animal sauvage que de l'esprit de
« Dieu (1). » C'est dans le même sens que saint Bernard
entend ces paroles de David du psaume septante-neu-
vième où il parle de la vigne du Seigneur : *Le san-
glier y est entré, une bête sauvage, que sa férocité fai-
sait aller seule, l'a ravagée* (2).

Ruffin raconte que les Pères du désert prenant ensem-
ble leur réfection un jour de grande fête, un d'eux dit au
Frère qui servait : Je vous prie, mon Frère, de dire qu'on
m'apporte un peu de sel, parce que je ne mange rien de
cuit. Ce Frère dit tout haut : Apportez un peu de sel,
parce que voici un Frère qui ne mange rien de cuit ; le
bienheureux Théodore prit la parole et dit à ce Frère : Mon
Frère, il aurait mieux valu manger de la chair dans votre
cellule que d'avoir dit ces paroles devant les Frères, à
qui elles peuvent nuire, et plus encore à vous, à cause de
votre singularité (3).

(1) Sic ob commendationem fraternæ charitatis et socialis vitæ missos
à Salvatore discipulos Evangelia sacra testantur : turbat processionem si
quis solitarius incedere curat, nec sibi soli nocet, sed etiam cæteris est
molestus : hi sunt qui segregant semetipsos, animales, spiritum non ha-
bentes. *Serm. 2. in festo. Purif.*

(2) Singularis ferus depastus est eam.... exterminavit eam aper de
sylva. *Conc. in Evang. 7. panum.*

(3) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 54.

Et en effet il est certain que ces particularités sont très-préjudiciables à celui qui s'y livre. C'est ce qui a fait dire à saint Bonaventure ces paroles remarquables : « Que
 « ceux qui font profession de la vie religieuse embras-
 « sent de tout leur cœur la vie commune, comme très-
 « sainte, et même angélique, qu'ils s'y attachent avec
 « dévotion et ferveur; qu'ils ne s'éloignent qu'avec grande
 « peine et comme par force de la communauté pour ce
 « qui regarde l'office divin, la nourriture, etc. Dieu
 « donne tant de forces aux choses qui se font en com-
 « mun, que ce qui est bon devient meilleur, que celui
 « qui est mauvais obtient son pardon; beaucoup de grâces
 « sont accordées à ceux qui sont présents, dont sont pri-
 « vés ceux qui sont absents. Saül devint prophète dans
 « l'assemblée des prophètes, il perdit ce don en s'en sépa-
 « rant. Saint Thomas ne se trouvant pas avec ses disci-
 « ples, quoique probablement pour une cause légitime,
 « ne jouit pas du bonheur de voir Jésus-Christ ressuscité;
 « cette grâce ne lui fut accordée que quand il se trouva
 « ensuite avec eux. C'est sur les apôtres rassemblés que
 « se répandit le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte.
 « Dieu habite avec ceux qui sont réunis en son nom, c'est
 « sur eux qu'il verse l'abondance de ses bénédictions(1).»

Le démon cherche l'occasion pour nous tenter et nous perdre : et c'est, dit saint Chrysostôme, quand il nous

(1) Conventualem vitam ut sanctissimam, imò angelicam, toto affectu animi amplexantes, ei tam continua, quàm devota prosecutione adherent : quantum ad officium, mensam, et alia, vix nisi coacti à conventus congregatione recedant. Tantam Deus conventui efficaciam contulit bonitatis, ut ibi augmentum suscipiat boni bonus, au veniam mali malus : multa in conventu bona presentibus conferuntur, absentibus subtrahuntur. Saül ad conventum psallentium prophetarum accedens propheta efficitur, extra conventum factus pervertitur. Thomas discipulorum absens conventui visionis Dominicæ consolatione fraudatur, quàm ad collegium reversus assequitur. Discipuli pariter congregati Spiritum sanctum accipiunt. In conventu Dominus habitat et quiescit. *In Specul.* P. 3. c. 5.

voit seuls (1). C'est ainsi qu'il fit tomber Ève; il ne l'attaqua pas quand elle était avec Adam, son époux, mais quand il la vit seule; c'est alors qu'il l'aborda et tendit ses pièges.

Saint François, arrivant dans l'un de ses monastères, trouva un Religieux pour lequel tous avaient la plus haute estime, mais qui du reste était très-singulier dans sa manière de vivre. Il priait incessamment, gardait un profond silence, car il ne parlait que par signe, et ne voulait pas même se confesser autrement. Toutes les personnes de la maison louaient hautement la vertu de ce Religieux devant saint François, et le canonisaient presque; ce saint homme, plus éclairé qu'eux, leur dit : Mes Frères, n'allez pas si vite, ne louez pas ce qu'il faut blâmer; je vous avertis que la conduite de ce Frère que vous louez tant n'est qu'une illusion et une tromperie du démon, comme vous le pouvez voir, puisque dans le sacrement de Pénitence la confession de bouche est nécessaire. Les Religieux infatués de l'opinion qu'ils avaient de ce Frère, accueillirent mal ce que saint François leur disait; ils lui témoignèrent même leur mécontentement. Et bien ! prenez patience, leur dit le Saint, et vous verrez. En effet, peu de temps après, ce Religieux quitta l'habit et apostasia, retourna dans le monde où il vécut et mourut très-mal; montrant par-là que sa conduite n'avait été qu'hypocrisie et orgueil (2). C'est ce qui arrive ordinairement à ces gens singuliers; ils veulent dire avec le Pharisien superbe : *Je ne suis pas comme les autres hommes* (3). Tout excès en trop ou en trop peu, dit Aristote, est l'action d'un homme glorieux, qui cherche à acquérir de la réputation. Alexandre-le-Grand dit qu'il y avait plus de

(1) Homil. 13. in Matth.

(2) Liv. 1. des Chron. des Min. cl. 113. et tom. 3. opusc. S. Franç., Prophet. 11.

(3) Luc. 18. 11.

faite dans le pauvre tonneau de Diogène que dans le pourpre d'Antipater. C'est dans ce sens qu'Élian dit que les habits déchirés des Lacédémoniens, montraient leur esprit hautain et glorieux.

Fuyez donc toute singularité, vivez comme les autres, faites les actions communes à tous; mais faites-les d'une manière parfaite. Je vous prie et vous conjure, mes Frères, disait saint Bernard à ses Religieux, fuyez le vice si pernicieux de la singularité (1), même lorsque vous devriez souffrir quelque chose, que votre vie devrait être plus courte, parce qu'une vie courte, mais régulière, vaut mieux qu'une vie plus longue, mais déréglée. Un homme sage préférera deux ans de liberté à dix ans de tyrannie. L'histoire de la compagnie de Jésus rapporte que le Père Eyérad, quatrième général, avait soin qu'on formât particulièrement les novices à aimer uniquement la vie commune, et à préférer pour cela une vie plus courte à une vie plus longue; parce que c'est sur les choses communes que se répandent les bénédictions de Dieu, et qu'il vaut bien mieux alors s'appliquer à les bien faire, qu'à en faire plusieurs autres qui ne sont pas dans l'ordre (2).

Suivez donc la communauté, quoiqu'il puisse vous en coûter, quel que soit le pouvoir que vous ayez dans la maison, lors même que vous seriez supérieur. Suivant ces paroles du Saint-Esprit : *Êtes-vous élevé en charge, ne vous enorgueillissez pas, vivez comme les autres, ne recherchez pas vos aises et vos commodités* (3). Saint

(1) Rogo et obsecro vos, Fratres mei fugite, nequissimum vitium singularitatis. *Conc. cit. in Evâng. T. panum.*

(2) Ad hanc formam tyrones instituebat, ut communia unice amarent, vel breviorém vitam sic actam aliter acta longiori præstare: communia esse quibus Deus benedixisset; quare studendum potius ut communia recte, quam ut multa præter ordinem fierent. *Histor. Soc. p. 4. lib. 8.*

(3) Rectorem te posuerunt? noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis. *Eccli. 32.*

François prêchant à Pérouse, un de ses auditeurs, vivement touché de ses paroles, prit la résolution de quitter le monde, mais il ne savait dans quel ordre entrer. Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : Si vous voulez accomplir votre dessein et vous sauver, suivez l'ordre de François d'Assise : Mais lorsque j'y serai, reprit cet homme, que faudra-t-il faire pour vous plaire davantage? Notre-Seigneur lui répondit : Suivez la vie commune, ne faites de liaisons intimes et particulières avec personne, n'examinez pas et ne jugez pas les défauts des autres. Après avoir reçu ces avis, il se présenta à saint François, qui le reçut et qui lui donna le nom de Frère humble, à cause de sa profonde humilité. Il fit bientôt de grands progrès dans la vertu (1).

Ce que Notre-Seigneur enseigna à cet homme sur la vie commune, il nous l'enseigne à tous par le Roi-Prophète, lorsqu'il nous dit : *Ayez à cœur la discipline régulière, observez exactement l'ordre établi dans la maison, de peur que le Seigneur ne s'irrite contre vous, et que vous ne sortiez de la bonne voie* (2).

Saint Bernard avait souvent dans la bouche ces paroles contre les singularités : Celui qui fait quelque chose que personne ne fait, est admiré de tous (3). Cette pensée, dit l'un des historiens de sa vie, le portait à avoir une plus grande estime et une plus grande affection pour la vie commune, et il ne voulait pas qu'il y eût dans sa conduite la moindre singularité (4). Il quitta pour cette raison un cilice qu'il portait depuis plusieurs années, quand

(1) Wading. in Ann. Minor. anno 1211. n. 6.

(2) Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. *Psalm. 2. 12.*

(3) Qui hoc facit quod nemo, mirantur omnes. *Gofrid. lib. 3. vit. S. Bern. cap. 1.*

(4) Quo nimirum intuitu vitam regulamque communem amplius æmulabatur, nil in suis actibus præferens observantiæ singularis.

il apprit qu'on le savait. Toutefois dans les choses communes, il apportait une pureté d'intention toute particulière et une dévotion toute extraordinaire (1). Un des Pères de la compagnie de Jésus, venant d'Espagne de la maison où demeurait le Père Louis du Pont, si célèbre par sa vertu et les livres de piété qu'il a composés, me dit deux choses de lui fort remarquables. Il était presque toujours malade, et contraint de demeurer à l'infirmerie; néanmoins malgré le peu de forces, il ne demeurait jamais oisif; il était continuellement occupé à prier, ou à lire, ou à composer; c'est alors qu'il a fait ces méditations si belles, si pieuses et si utiles, et ses autres ouvrages. En suite il se trouvait, autant qu'il lui était possible, aux exercices communs. Il allait au réfectoire, quoique ses infirmités l'en dispensassent très-justement; mais pour arriver à temps il était obligé de partir un demi quart-d'heure avant que la cloche sonnât; il se traînait comme il pouvait, appuyant ses deux mains contre le mur, et les remuant l'une après l'autre, il avançait ainsi peu à peu.

Tout ce que nous avons dit des singularités dans les maisons religieuses ne doit s'entendre que de celles auxquelles on se livre sans nécessité et sans aucune raison. Il est des dispenses qu'il faut demander, que l'on doit donner, et que l'on ne peut refuser sans blesser la charité et la justice qui nous oblige de donner à chacun selon ses forces.

Lorsque dans une communauté il est quelqu'un qui ne suit pas en tout les autres, qui sort de la voie commune, il ne faut pas s'en formaliser et en juger mal. *Que celui qui mange, dit saint Paul, ne méprise point celui qui ne mange pas; que celui qui ne mange pas ne juge pas celui*

(1) In ipsis tamen communibus erat illi singularis puritas: et devotio non communis.

qui mange (1); parce que l'un et l'autre pensent faire ce qu'ils font avec raison et vertu. C'est au supérieur à examiner les raisons; s'il les trouve légitimes, il est obligé d'accorder les dispenses, souvent même de prévenir les demandes. Il est évident que la disposition d'un esprit triste, mélancolique, peiné, les infirmités du corps, la délicatesse de la complexion, l'éducation première, et encore d'autres causes exigent pour quelques-uns des soulagemens dont les autres n'ont pas besoin.

Nous lisons dans la vie des Pères (2) qu'un grand seigneur de Rome, qui avait beaucoup de crédit auprès de l'empereur, quitta la cour et la ville, et vint à Scéthé pour embrasser la vie solitaire. Il choisit sa demeure près de l'église, et ne conserva avec lui qu'un seul serviteur pour pourvoir à ses petits besoins. Le prêtre qui avait la charge de l'église, connaissant la faiblesse de sa complexion, et la manière dont il avait été dans le monde, lui envoyait ce que Dieu lui donnait, ou ce qu'on offrait à l'église. Il passa 25 ans dans cette retraite et cette manière de vivre; il avança tellement dans la vie spirituelle et la contemplation, qu'il acquit une grande réputation parmi les solitaires. Un des Religieux des plus renommés dans la solitude d'Egypte vint le visiter, espérant apprendre de lui quelque nouvelle austérité corporelle, plus grande que les siennes. Après l'avoir salué, ils se mirent tous deux en oraison, et s'assirent. Le solitaire d'Egypte voyant ce solitaire si célèbre, vêtu d'une étoffe assez fine, ayant un assez bon matelas, un petit oreiller sous sa tête, les pieds propres et des sandales, se scandalisa en lui-même, parce que ce n'était pas la coutume des solitaires d'avoir toutes ces douceurs; ils vivaient au contraire fort austèrement. Le solitaire romain, qui avait

(1) Is qui manducat non manducantem non spernat; et qui non manducat, manducantem non judicet. *Rom. 14. 3.*

(2) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 10. n. 76.

reçu de Dieu le don de voir ce qui se passait dans l'intérieur des esprits, vit ce qui se passait dans le cœur de son hôte, et dit à son serviteur : Traitez-nous bien aujourd'hui à cause de ce bon père qui est venu nous visiter. Il le régala avec des herbes cuites et un peu de vin dont il usait à cause de ses infirmités. Le soir ils chantèrent douze psaumes, prièrent un peu de repos, et chantèrent encore pendant la nuit douze psaumes. Le solitaire Egyptien se leva de grand matin, prit congé, se recommanda aux prières, et partit assez mal édifié. Il n'était pas encore bien loin que, voulant guérir son esprit, le Romain envoie son serviteur pour le prier de revenir ; il le reçut de nouveau avec joie, et lui dit : Mon Père, je vous prie de me dire de quel pays vous êtes ? Je suis d'Egypte. Et de quelle ville, s'il vous plaît, quelle était votre occupation avant d'entrer en religion ? Je ne suis d'aucune ville, et je n'en ai jamais habitée ; je suis d'un village, et j'étais employé à garder les champs. Et où couchiez-vous ? Dans les champs, je couchais sur la terre nue, car il n'y a pas-là de lits. Comment étiez-vous nourri ? Ma nourriture ordinaire était du pain sec et de l'eau, quelquefois des salures, quand j'en pouvais trouver. Voilà une rude manière de vivre ; Aviez-vous quelque bain pour vous laver ? Mon bain était la rivière.

Après avoir tiré de sa bouche toutes ces circonstances, il lui dit pour son instruction, et pour l'empêcher de se scandaliser de ce qu'il pouvait voir dans le prochain : Vous serez peut-être bien aise, mon Père, de savoir maintenant qui je suis. Tout misérable que vous me voyez, la ville de Rome, la première ville du monde, est le lieu de ma naissance ; j'avais un très-grand pouvoir sur l'empereur, et j'étais très-avant dans sa confiance. (Ces paroles rendirent l'Egyptien plus attentif.) J'ai abandonné Rome pour venir dans cette solitude. J'ai quitté de superbes palais et d'immenses richesses, pour m'enfermer

dans cette petite cellule ; j'avais des lits couverts d'or et de broderies, Dieu m'a donné en échange ce matelas et cette peau. Mes habits n'avaient pas de prix ; et voici ceux dont je me sers. Ma table était somptueuse, et je mange maintenant un peu d'herbes, et bois un peu de vin. J'avais beaucoup de serviteurs, et il ne me reste que celui-ci à qui Dieu a inspiré le dessein de me rendre les petits services qui me sont nécessaires. J'usais de bains parfumés, maintenant je me lave les pieds avec un peu d'eau, et je suis chaussé comme vous voyez. Au lieu de la musique qui charmait mes festins, je chante douze psaumes le jour et autant la nuit. Malgré cela mes péchés surpassent infiniment tout ce que je puis faire pour Dieu. Je vous prie, mon Père, de ne pas vous scandaliser de ce que vous avez vu en moi, et de ce à quoi m'obligent mes infirmités.

Ce discours frappa vivement le solitaire et lui ouvrit les yeux. Quelle confusion ne dois-je pas avoir, mon Père, lui dit-il, et combien il est raisonnable que je m'humilie, moi, d'une condition vile, pauvre et misérable, qui, en sortant du monde pour entrer en religion, n'y ai trouvé que douceur et repos, qui suis mieux que je n'étais auparavant, et que je n'eusse jamais été de ma vie dans ma condition. Vous avez quitté de plein gré toutes les délices du siècle pour mener une vie pauvre et laborieuse, vous avez renoncé à toutes les richesses et tous les honneurs pour embrasser la pauvreté et l'humilité. Après avoir éprouvé un grand courage par cet entretien, il s'en retourna édifié.

Lors donc que vous verrez quelqu'un ne pas suivre en tout la vie commune, n'en jugez pas mal, ne condamnez pas ; il y a peut-être quelque juste raison ; si vous la connaissiez, vous seriez le premier à tout approuver. Quelquefois, sans doute, l'imagination est pour beaucoup dans les infirmités du corps ; mais une imagination blessée est

déjà un grand mal, qui mérite autant de soulagement qu'un corps réellement malade. Ne croyez pas qu'un Religieux soit bieuheureux, parce qu'on lui permet quelques petites douceurs à cause de ses infirmités. Au contraire, celui-là est véritablement heureux à qui Dieu fait la grâce, et donne la force de supporter la vie commune et de suivre le train ordinaire. Quand vous verrez quelque petite distinction, dites en vous-mêmes : Bienheureux ceux qui n'en ont pas besoin.

Voilà la conduite que doivent tenir ceux qui voient dans les autres des singularités. Maintenant voyons quelle doit être la conduite de ceux qui sont obligés de ne pas suivre en tout les exercices de la communauté. Ils doivent d'abord s'humilier de ce qu'ils ne vivent pas comme les autres, et qu'appartenant à une compagnie, ils sont contraints de s'en séparer et de faire bande à part. On est bienheureux dans une communauté, quand on peut vivre comme toutes les personnes de la communauté, à cause de la bénédiction particulière que Dieu répand sur les actions qui sont faites en commun, et dont est privé celui qui ne les fait pas; Dieu sans doute ne le trouve pas digne de lui faire cette grâce. L'auteur de la vie de saint Fulgence raconte que ce saint, avec une admirable sagesse et un charitable discernement des forces et des infirmités de ses Religieux, donnait à chacun ce qui était nécessaire; mais il avertissait ceux à qui il donnait quelque chose de particulier, qu'ils étaient obligés à une plus grande humilité que les autres; car, disait-il, celui qui prend au bien commun plus que les autres, devient débiteur de ceux à qui ce bien appartient, et il n'y a que l'humilité qui puisse payer cette dette (1).

Il faut ensuite que ceux qui ont besoin de dispense cherchent à établir une certaine compensation par d'au-

(1) Apud Sur. 1. Jan. cap. 27. *quidam quibusdam quibusdam*

tres bonnes œuvres, utiles à la communauté, comme la prière, la pratique de la patience, de l'obéissance, ou d'autres vertus, auxquelles ils doivent s'appliquer avec plus de soin; pour empêcher le mal que peuvent faire, par l'exemple, toutes ces dispenses, et réparer le dommage qu'en éprouve la communauté; car il est évident qu'il est plus profitable pour elle qu'il y ait vingt personnes qui jeûnent, que s'il n'y en avait que dix. Saint Bernard se portait avec un zèle très-ardent à tout ce qui tenait à la vie commune, rapporte son historien (1); mais le peu d'usage qu'il avait pour certains travaux, son incapacité, ne lui permettaient pas de travailler à des ouvrages manuels avec ses Religieux: il en demandait à Dieu la grâce et il obtint de pouvoir quelquefois scier le blé; quand Dieu ne jugeait pas à propos qu'il pût en venir à bout, il se livrait à d'autres exercices corporels aussi pénibles, comme de bêcher, de couper du bois, de le porter sur ses épaules; et quand il n'en avait pas la force, il avait recours aux actions les plus basses, pour remplacer par son humilité ce qu'il ne pouvait faire par son travail (2).

§ II.

De la charité fraternelle.

Saint Bernard expliquant encore ce mot *esprit sociable* (3), dit: Pour vivre comme il faut en communauté, il faut aimer ceux avec qui vous vivez, et tâcher de vous

(1) *Communis vite ferventissimus æmulator. Abbas à S. Theod. lib. 1. cap. 4.*

(2) *Ad viliora quæque opera confugiens, laborem humilitate compensabat. Ibid.*

(3) *Sociabiliter..... ut studeas amari et amare, blandum te et affabilem exhibere, supportare non solum patienter, sed et libenter, infirmitates fratrum tuorum, tam morum, quam corporum.*